



Genève, le 5 décembre 2013

Communiqué de presse

Mixité sociale et niveau de revenus dans le canton de Genève

Dans le canton de Genève, les zones géographiques où la mixité est la plus faible sont plus souvent des zones à revenus élevés qu'à bas revenus. Les personnes à hauts revenus forment en effet la catégorie la moins uniformément répartie sur le territoire. Pour autant, le canton se caractérise par une absence générale de forte polarisation.

En regroupant la population du canton de Genève en quatre catégories de revenus (les 20 % les plus bas, les 20 % les plus élevés, ainsi que deux catégories à revenus intermédiaires formant les 60 % restants), l'étude de l'OCSTAT analyse comment elles se répartissent sur le territoire. Ainsi, sont mises en évidence les zones où ces catégories sont représentées dans des proportions similaires à celles du canton (zones à forte mixité) et, à l'inverse, les zones où certaines catégories sont fortement surreprésentées (zones à faible mixité).

A l'échelon communal, l'étude fait apparaître une structure très nette : d'un côté des petites communes aisées affichant un faible niveau de mixité ; de l'autre, des communes urbaines plus peuplées au revenu médian inférieur à celui du canton et à la mixité forte.

La mixité est la plus faible dans les communes de Vandœuvres et de Cologny. Si les personnes à revenus élevés y sont largement surreprésentées, on reste toutefois bien loin d'une situation de polarisation forte : dans ces deux communes, un quart de la population a un revenu inférieur à la médiane cantonale. A l'inverse, sept des huit communes ayant un revenu médian inférieur à celui du canton sont très mixtes (Versoix, Carouge, Chêne-Bourg, ville de Genève, Onex, Lancy et Meyrin) ; seule Vernier fait exception avec un niveau moyen de mixité.

L'étude de l'OCSTAT analyse aussi la mixité à l'échelon du sous-secteur statistique, une maille intermédiaire entre la parcelle et la commune, qui représente le « voisinage » d'un individu de manière plus appropriée que la commune. Comme à l'échelon communal, faible mixité va de pair avec revenus élevés : 80 % des sous-secteurs peu mixtes ont un revenu médian supérieur à la valeur cantonale.

Les personnes à revenus élevés vivent davantage « entre elles » que les personnes à bas revenus. Ainsi, une personne à revenus élevés vit, en moyenne, dans un sous-secteur où 29 % des individus ont également de hauts revenus, alors que le voisinage d'une personne à bas revenus n'est composé que de 23 % de ses « semblables » (contre 20 % dans l'ensemble du canton pour ces deux catégories). De plus, un membre de l'une de ces deux catégories partage, en moyenne, son sous-secteur avec 16 % de membres de l'autre catégorie. Quant aux catégories à revenus moyens, elles sont réparties de manière remarquablement égale sur l'ensemble du territoire cantonal.

A défaut de pouvoir effectuer des comparaisons avec d'autres aires géographiques et conclure sur le niveau absolu de mixité dans le canton de Genève, ces résultats témoignent de l'absence générale de forte polarisation sur le territoire cantonal.

Pour en savoir plus

Mixité sociale et niveau de revenus dans le canton de Genève. Communications statistiques n° 47, OCSTAT, Genève, décembre 2013, 20 pages (prix : 12 francs).

Publication gratuitement téléchargeable et tableaux complémentaires disponibles à l'adresse Internet : http://www.ge.ch/statistique/domaines/aperçu.asp?dom=20_04

Communiqué de presse n° 31 – Pour tout complément d'information : Matti Langel, tél. + 41 22 388 75 46